

Au début des années 90, dans le massif forestier de St-Hubert, l'a.s.b.l. SOLON a testé plusieurs méthodes de propagation d'essences ligneuses dites "secondaires" telles que les saules indigènes, les bouleaux, les genêts, les sorbiers...

De la sorbe au sorbier.

L'action a débuté notamment en forêt domaniale de St-Michel (Nassogne), territoire véritablement sinistré du point de vue de la présence d'essences secondaires (sauf "oasis"), dans la mesure où des générations entières de forestiers et de cervidés avaient largement contribué à exterminer tout semencier et tout semis de ces espèces d'accompagnement.

Après mise à disposition par l'Administration de l'une ou l'autre parcelle peu productive du point de vue sylvicole, l'action de SOLON en la matière avait pour but essentiel de recréer des zones de végétation ligneuse à destination de la faune locale, laquelle ne connaissait guère plus que le hêtre et l'épicéa depuis de nombreuses générations.

Parmi les procédés utilisés, les plus efficaces se sont révélés être le "fichage en terre", sur sol plus ou moins nu (mise à blanc...) de rameaux de saules et de genêts dont les chatons et cosses sont sur le point "d'exploser", ou encore le semis de sorbes après stratification. Une fois ces procédés mis au point, l'Administration a pris le relais des semis et c'est ainsi que depuis quelques années, plus **d'une centaine de kilos de sorbes stratifiées sont semées annuellement sur le plateau de St-Michel.**

Ce type d'opération comporte plusieurs avantages par rapport à la plantation classique, dont ceux, non négligeables, d'utiliser et de multiplier des essences de souche locale (donc

peu ou pas de pollution génétique) et ce à peu de frais.

A l'heure où les gagnages de broût vont se multiplier et dans la mesure où l'origine des semences ou plants d'essences auxiliaires est presque toujours inconnue (et généralement étrangère... semences des pays de l'Est...) et où la Région Wallonne n'a pas encore pu mettre sur le marché des produits dont l'origine locale est certaine, il nous semble opportun de vous faire part d'une technique simple et efficace de propagation d'essences telles que **le sorbier des oiseleurs.**

Récolte-cueillette grappe par grappe, début août, lorsque les baies sont rouges mais ne tombent pas encore (stade à surveiller et vari-



able selon l'altitude et les années), sur des arbres poussant de préférence dans la région et dont les branches sont d'accès facile.



Stockage

En vrac, dans des sacs à mailles fines, idéalement sacs de jute.



Traitement

Afin de lever la dormance des graines, il est nécessaire d'imiter le "traitement" subi par les semences dans le tube digestif des grives, renards et autres animaux mangeurs de fruits. Immerger les sacs remplis de baies (préalablement bien fermé et amarrés) dans l'eau (ruisseau ...) et laisser fermenter pendant environ 1 mois.

Préparation des semences

Etendre les baies sur le sol ou sur une bâche et les écraser à l'aide des pieds, jusqu'à former une bouillie.

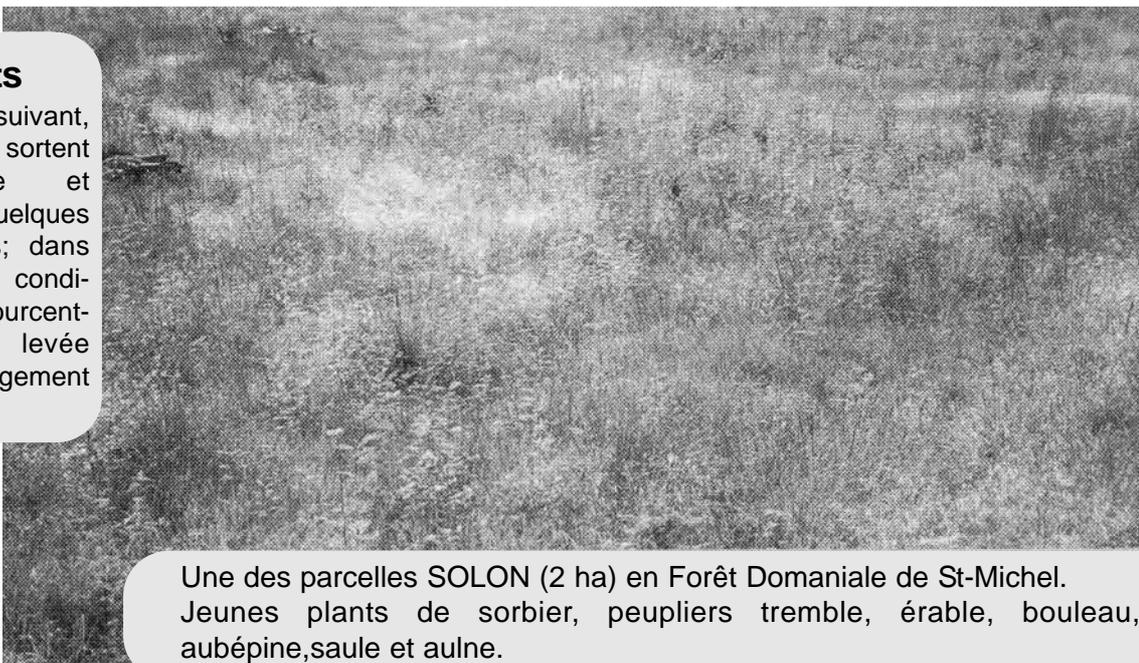


Semis

Remplir un demi seau de bouillie (un seau entier est lourd, surtout si l'on doit semer ponctuellement et sur une grande distance) et semer par pincées. Idéalement, les semences devront tomber sur le sol nu pour avoir un maximum de chance de germer.

Résultats

Dès l'été suivant, les sorbiers sortent de terre et mesurent quelques centimètres; dans de bonnes conditions, le pourcentage de levée dépasse largement les 50 %.



Une des parcelles SOLON (2 ha) en Forêt Domaniale de St-Michel.
Jeunes plants de sorbier, peupliers tremble, érable, bouleau, aubépine, saule et aulne.

Quelques conseils.

- au cours de la cueillette, ne pas vouloir récolter la dernière grappe; il faut en laisser pour les propagateurs naturels de l'espèce (oiseaux essentiellement).
- semer par pincées et pas à la volée; un semis à la volée procure une densité de tiges trop grande et les plants à venir finiront par se dessécher (trop forte concurrence, en raison de l'excellent taux de germination).
- si le territoire est très pauvre en essences secondaires et par ailleurs fréquenté par le chevreuil, il est préférable de clôturer (en treillis "ursus", pas au fil électrique !) quelques années, le temps d'avoir des plants de plus d'un mètre de haut, surtout si les surfaces semées sont

réduites.

- si l'on ne dispose pas de grands espaces au sol nu pour semer (type mise à blanc), on peut profiter d'autres espaces favorables tels que les ados de fossés, les boutis de sanglier, les pieds de chablis, les ornières de débardage... on peut également donner quelques coups de botte pour ôter la litière avant d'y jeter un pincée de bouillie, voire même travailler le sol mécaniquement avant de semer (fraise, herse. ..).

Remarques.

Les essais de semis en sous-étage de hêtre (après passage à la fraise ou après "grattage" de la litière à la botte) sont très concluants (après un an du moins), malgré le peu de

lumière disponible dans ce genre de milieu; reste à savoir si la levée sera suivie d'une bonne croissance.

La technique développée dans cet article, mise au point par l'a.s.b.l. SOLON et utilisée par la DNF par la suite, a été testée cet été avec des baies de sureau rouge. Les résultats concernant la levée seront disponibles dès la prochaine saison de végétation (voir mon adresse au dos de couverture de la revue). A priori, le processus devrait pouvoir être utilisé pour bon nombre de baies habituellement disséminées après digestion par leurs consommateurs, avec peut-être un temps de fermentation différent. **Avis aux amateurs !**

**Texte et photos de
Philippe MOËS**